

21792 - Se rendre aux toilettes muni d'un portable contenant du Coran

La question

Ces derniers temps connaissent la propagation d'appareils électroniques, notamment les téléphones portables contenant l'enregistrement sonore du saint Coran. Comment juger le port de ces appareils dans les toilettes?

La réponse détaillée

Il n'est pas interdit de porter un téléphone cellulaire dans les toilettes car son contenu coranique sonore enregistré n'est pas assimilable au Coran écrit.

Allah le sait mieux.